



Séance du Jeudi 04 Novembre 2021

Délibération n°20211104_01

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 53

Pouvoirs : 4

Suppléants : 3

= VOTANTS : 60

- dont « pour » : 60

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux du Pôle Enfance Jeunesse communautaire à Vars- La Banque Postale

Le jeudi 04 novembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 29/10/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de ST-FRAIGNE.

Présents : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck – CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques.

Absents excusés :

BOIZUMAULT Sylvie représentée par BERNARD Anne-Marie - suppléante

GUYON Jean-Guy - représenté par BELLAUD Maryline - suppléante

MAGNANT Jocelyne représentée par ROUDIER Jonathan - suppléant

COMBAUD Renaud pouvoir à FOURÉ Brigitte

LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique

DE LUSTRAC Jean-Marc - pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

Absents excusés : PERRON Michelle - BOUCHET Eric – BRAUNBARTH Jean-Philippe – SEVRIT Raymond - JÉROME Géraldine.

Absents non excusés : BLANCHON Alain – BEAU Jean-Yves – BOURABIER Jacques – ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Christine SOURY.

Objet : Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux du Pôle Enfance Jeunesse communautaire à Vars - La Banque Postale

Monsieur le Vice-Président en charge des Finances rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 1 300 000,00 euros (un million trois cent mille euros).

Le Conseil Communautaire de la CDC Cœur de Charente, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2021-12 y attachées proposées par La Banque Postale,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler : 1A
Montant du contrat de prêt : 1 300 000,00 EUROS
Durée du contrat de prêt : 20 ans
Objet du contrat de prêt : financer les investissements 2021

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/01/2042

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 1 300 000,00 EUROS
Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 22/12/2021, en une fois avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,91%
Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement : échéances constantes
Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission

Commission d'engagement : 0,08 % du montant du contrat de prêt

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD

Formalité de publicité effectuée le 05/11/2021
Pour copie certifiée conforme à l'original
A TOURRIERS, le 05/11/2021
(cachet, nom et qualité du signataire)

